

**École des Apprentis-Sages
Assemblée générale**

**Procès-verbal
du 12 septembre 2023**

1. Ouverture de l'assemblée Ouverture d'assemblée à 19h00.
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée et d'élection Madame Nadine Perrier est élue secrétaire d'assemblée et d'élection à l'unanimité.
3. Adoption de l'ordre du jour Proposé par Michelle Pouliot et appuyé par Joanne Huard.
4. Lecture et adoption du procès-verbal de 2022-2023 Le procès-verbal de 2022-2023 est lu et adopté. Son adoption est proposée par Joanne Huard et appuyée par Suzy Lavoie.
5. Mot de la directrice Madame Lapratte salue les membres et parents présents et présente la nouvelle directrice adjointe par intérim, Madame Valérie Bédard.
6. Composition et fonctions des membres Madame Lapratte présente la composition ainsi que les fonctions des membres du conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents du CSSD.
7. Conseil d'établissement Les personnes présentes adoptent la procédure d'élection et les membres du conseil d'établissement sont élus (voir référence au document sur la procédure d'élection).
8. Organisme de participation des parents (OPP) Les personnes présentes votent à l'unanimité en faveur de la création d'un OPP.

9. Comité de parents du CSSD

Madame Lapratte informe les personnes présentes du rôle du représentant au comité de parents. Suite à l'élection, Madame Micheline Pion est nommée représentante et Madame Andréanne Chevalier est nommée substitut.

10. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h40.

Proposé par Michelle Pouliot et approuvé par Mélanie Saumure.